

**Présents :**

M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, M. Thierry DEBARRY, Mmes Marysa VOLANTE, Catherine CASIER, M. Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, Mr André ARDIOT, Mmes Monique MONTEBAULT, Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Gilles GUILLAUME, Mmes Denise DAVID, Sylvie ZANOUNE, M. Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, M. René-Jean CULLIER DE LABADIE, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Didier GIARD, Mme Marie-Renée AUROUSSEAU.

Absents représentés :

*Monsieur Valère VILLA représenté par Madame Jeannine MAILLET,
Madame Françoise VILLA représentée par Monsieur Jacques LOCHON,
Monsieur Daniel SCHREIBER représenté par Monsieur André ARDIOT,
Monsieur Michel PINJON représenté par Monsieur Thierry DEBARRY,
Madame Marie-Laure HIRON représentée par Madame Catherine CASIER.*

Monsieur Jacques LOCHON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2015-06 du 16 février 2015 prenant acte qu'un débat d'orientations budgétaires s'est tenu ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2015 d'affectation du Résultats de l'exercice 2014 ;

Considérant les masses budgétaires suivantes :

	Section d'investissement	Section de Fonctionnement	Totaux
Dépenses	7 413 818,46 €	13 317 564,48 €	20.731.382,94 €
Recettes	7 413 818,46 €	13 317 564,48 €	20.731.382,94 €

Considérant la réunion de la commission des finances du 8 avril 2015 ;

Sur proposition de Monsieur Christian FOSSOYEUX, et après en avoir délibéré ;

PAR 22 VOIX POUR - 1 ABSTENTION - L'OPPOSITION N'A PAS PRIS PART AU VOTE EN QUITTANT LA SALLE A 23H50

Article 1 : Vote le Budget Primitif de la commune de Villecresnes pour l'année 2015 par chapitre qui se présente comme suit :

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes	426 120,00	001	Excédent de financement reporté	97 694,68
20	Immo. incorporelles	180 600,00	10	Dotations et fonds divers	305 032,21
21	Immo. corporelles	3 538 430,00	13	Subventions d'investissement	187 000,00
23	Immo. en cours	2 800 000,00	16	Emprunts	5 000 000,00
27	Autres Immo. financières	23 000,00	021	Virement du fonctionnement	1 390 000,00
020	Dépenses imprévues	252 239,35	040	Op. d'ordre de entre section	340 389,35
Sous-Total des dépenses		7 220 389,35	Sous-Total des Recettes		7 320 116,24
Chapitre 21 : Reports (RAR)		193 429,11	Chapitre 13 : Reports (RAR)		93 702,22
Total Dépenses		7 413 818,46	Total Recettes		7 413 818,46

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chap.	Libellé	Montant	Chap.	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	2 844 146,00	70	Produits services	1 008 000,00
012	Charges de personnel	6 237 378,00	73	Impôts et taxes	8 630 000,00
014	Atténuation de produits	1 173 822,00	74	Dotations, subventions	1 886 216,00
65	Charges de gestion courante	780 000,00	75	Autres produits gestion courante	280 000,00
66	Charges financières	162 325,00	77	Produits exceptionnels	60 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	013	Atténuation de charges	110 000,00
022	Dépenses imprévues	384 504,13	002	Résultat reporté	1 343 348,48
023	Virement à la section d'investissement	1 390 000,00			
042	Opération d'ordre de entre section	340 389,35			
Total des dépenses		13 317 564,48	Total des Recettes		13 317 564,48

Article 2 : Arrête le total des dépenses et des recettes à la somme de **20.731.382,94 €** qui se décompose comme suit :

- Section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 7 413 818,46 €
- Section de fonctionnement s'équilibre en recettes et en dépenses à 13.317.564,48 €

Article 3 : Dit que Le Maire est autorisé à contracter l'emprunt à hauteur de l'inscription budgétaire ;

Article 4 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne et à Madame le Trésorier Principal de Chennevières-sur-Marne.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, an susdits,
Pour copie conforme
Le Maire,
Gérard GUILLE



